



Critères pour le spectacle

Le Conseil d'Administration du CPA Charny se réserve le droit de modifier ces critères en tout temps.

Tous les patineursⁱ, membres du CPA Charny pourront participer à la Revue sur glace dans le numéro de leur groupe (Patinage Plus, Semi-privé et Privé) et ceux dont le CPA Charny est leur club d'appartenance auront accès aux solos, duos, trios ou quatuors. Le patineur fera le spectacle avec son groupe d'appartenance selon les critères établis en début de saison.

Notes importantes :

- ***Aucune inscription au spectacle ne sera acceptée après la date limite d'inscription spécifiée à chaque année par courriel et sur le formulaire d'inscription.***
- Un patineur doit avoir été présent à au moins 2/3 du temps accordé aux pratiques d'une chorégraphie à défaut de quoi, il sera exclu de ce numéro lors de la Revue sur glace. Le comité organisateur pourra décider de réintégrer un patineur s'il juge que des mesures concrètes ont été prises afin de rattraper le retard. Il est de la responsabilité du patineur de prendre les mesures nécessaires pour rattraper son retard et en informer l'entraîneur responsable.
- Si un patineur n'est pas en mesure de participer au spectacle de l'année en cours pour une raison majeure (accident/blessure, opération, hospitalisation) et qu'il est éligible à un solo pour 1 ou 2 représentations, son ou ses solos seront reportés au spectacle de l'année suivante.
- En tout temps, le Conseil d'Administration du CPA Charny et Comité organisateur du spectacle se réservent le droit d'ajouter des solos, duos, trios et quatuors, selon les critères énoncés ci-bas.

PATINEURS DE TESTS

CRITÈRES TEST OR

Solos selon le nombre de patineurs éligibles.

Durée déterminée selon la catégorie de la dernière compétition réalisée (ex. Adulte: 2 min / Star 8 et plus : 2min30).

Critère Solo pour faire les 2 représentations

- Avoir réussi un test niveau Or dans une des quatre disciplines (Style libre ou Artistique) ou avoir complété son niveau de danses Diamant entre le 1^{er} mars de l'année précédente et le 28 ou le 29 février de l'année en cours. Ceci est sans égard au nombre de compétition fait durant la saison.
- Participer au minimum au numéro de son groupe pour accéder à un solo.
- À noter que ces solos ne sont pas comptabilisés dans les 12 solos de Star 6 et plus.

PATINEURS DE COMPÉTITION

CRITÈRES GÉNÉRAUX POUR SOLO ET DUO/TRIO/QUATUOR

- Être sur les cours privés depuis 2 saisons complètes incluant la saison en cours.
- Avoir participé à 2 compétitions lors de la saison en cours : STAR, Compétitif ou Adultes : entre le 1^{er} mars de la saison précédente et le 28 ou 29 février de la présente saison.
- Participer au minimum au numéro de son groupe pour accéder à un solo, duo, trio, quatuor.
- Un patineur ne peut faire 2 solos même s'il répond aux critères à plus d'une reprise.
- Pour toutes les fois où il est inscrit « patineur choisi au hasard », nous procéderons par tirage au sort.
- Pour les patineurs qui font leur solo lors d'une des 2 représentations et pour les duos/trios/quatuors, le comité du spectacle déterminera le moment entre les représentations de l'après-midi et du soir. Les patineurs d'une même

famille seront privilégiés pour présenter leur numéro lors de la même représentation. **La musique sera la même pour l'après-midi et le soir et elle sera déterminée par le comité de spectacle.**

- La catégorie la plus élevée dans laquelle le patineur a fait la compétition pendant la saison sera celle sélectionnée.
- Si le nombre total de solistes pour une catégorie n'est pas comblé, nous choisirons des patineurs dans les catégories précédentes.

Grille de pointage de classement

Position	Points
1	4
2	3
3	2
4	1

Grille de pointage de participation

Catégorie	Points
STAR 1	0,5
Relève	0,75
STAR 2	0,75
STAR 3 &+	1

CRITÈRES : CATÉGORIES Relève, STAR 1, 2 et 3

4 solos pour cette catégorie (2 en après-midi et 2 en soirée).

1 solo (1 min); duo (2 min); trio et quatuor (2 min 30)

Critère Solo pour faire 1 représentation

Les solos sont déterminés selon la grille de pointage de participation aux compétitions. S'il y a égalité entre les candidats, les patineurs seront choisis au hasard parmi les patineurs de cette catégorie.

Critère Duo/Trio/Quatuor

Le ratio de duo, trio et quatuor sera établi en fonction du nombre de patineurs dans ces catégories et du nombre de personnes qui se seront classées pour faire un solo.

CRITÈRES : CATÉGORIES STAR 4, 5, SANS LIMITES, PRÉ-JUVÉNILE ET ARTISTIQUE STAR 5

8 solos pour cette catégorie (4 en après-midi et 4 en soirée)

Solo (1 min 30); duo (2 min); trio et quatuor (2 min 30)

Critère Solo pour faire les 2 représentations

- STAR 5: Avoir participé aux Championnats provinciaux dans une catégorie avec « élimination régionale ».
- Compétitif (sans limites et pré-juvénile) : S'être classé dans le 1^{er} tiers de la finale aux Championnats de la Section Québec.

Critère Solo pour faire 1 représentation

- Les solos sont déterminés selon les grilles de pointage de participation et de classement aux compétitions. S'il y a égalité entre les candidats, les patineurs seront choisis au hasard parmi les patineurs de cette catégorie.
- STAR 5: S'être classé dans le premier tiers de la catégorie à la finale régionale STAR.
- Compétitif (sans limites et pré-juvénile) : Avoir gagné une médaille à la finale régionale STAR.

Critère Duo/Trio/Quatuor

Le ratio de duo, trio et quatuor sera établi en fonction du nombre de patineurs dans ces catégories et du nombre de personnes qui se seront classées pour faire un solo.

CRITÈRES : CATÉGORIES STAR 6 ET PLUS, JUVÉNILE ET PLUS, ARTISTIQUE STAR 7, 9 et OR

12 solos pour cette catégorie (6 en après-midi et 6 en soirée)

Solo STAR 6 et juvénile (2 min); Solo pré-novice et plus et STAR 8 et plus (2 min 30); duo (2 min 30); trio et quatuor (3 min)

Critère Solo pour faire les 2 représentations

Compétitif

- Avoir participé aux Jeux du Québec provinciaux ou aux Jeux de la participation
- Avoir participé à la finale des Championnats de la Section Québec

STAR

- Avoir participé à la Finale provinciale STAR

Critère Solo pour faire 1 représentation

Compétitif

- Championnats d'été ou Georges-Éthier : Avoir gagné une médaille lors d'une de ces compétitions
- Championnats de Sous-Section: s'être classé pour participer aux Championnats de section A.
- Jeux du Québec régionaux : Avoir gagné une médaille ou s'être classé dans le premier tiers de la catégorie.
- Juvénile: Avoir participé aux Championnats de Section OU s'être classé dans le premier tiers lors de la finale régionale des Jeux du Québec ou des Jeux de la participation

STAR

- Les solos sont déterminés selon les grilles de pointage de participation et de classement aux compétitions. S'il y a égalité entre les candidats, les patineurs seront choisis au hasard parmi les patineurs de cette catégorie.
- S'être classé dans le premier tiers de la catégorie à la finale régionale STAR.
- S'être classé dans le premier tiers de la finale provinciale STAR de l'année antérieure.

STAR et Compétitif :

- Compétitionner dans le niveau Or en style libre.
- Posséder un test OR donne accès à une représentation à condition que ce patineur soit actif (avoir fait 2 compétitions minimum durant l'année).

Critère Duo/Trio/Quatuor

Le ratio de duo, trio et quatuor sera établi en fonction du nombre de patineurs dans ces catégories et du nombre de personnes qui se seront classées pour faire un solo.

CRITÈRES ADULTES

2 plages réservées pour cette catégorie (1 en après-midi et 1 en soirée, avec possibilité de solo/duo/trio).

Solo Adulte (2 min)

- S'adresse aux patineurs de 21 ans et plus compétitionnant dans les catégories Or Adulte, Argent Adulte, Bronze Adulte ou Maitre Adulte.

CRITÈRES COUPLES

Les couples font un numéro au spectacle et ils font les 2 représentations.

GROUPE DE DANSES

Avoir au moins une danse Séniors Bronze réussie (Européenne, Ten-fox, Fourteen) et avoir essayé un test de danse entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année. Ces critères pourraient être revus par les entraîneurs au besoin.

GROUPE DE MONITRICES

Avoir été monitrice sur une base régulière lors de la session d'automne (de septembre à décembre).

ⁱ Nous utiliserons le masculin afin d'alléger la lecture du texte.